

**1**



**3**



**2**




**UQO**

**UQO.CA/123**



# RÉPONDS AUX EXIGENCES D'IMMIGRATION

Programmation pré-rentree  
Webinaire du 6 mai 2026

**1** 

**→** **2**

**3** 

**UQO**

**UQO.CA/123**

# COMPÉTENCES CIBLÉES



Après avoir assisté à la séance d'aujourd'hui, tu seras capable :

- D'adopter une approche proactive à l'égard de ton projet d'études au Canada
- De faire preuve d'autonomie dans tes démarches

## IMPORTANT | Mise à jour MIFI

Le Ministère de l'Immigration du Québec (MIFI) procède à la vérification de recevabilité de chaque demande de CAQ.

Toute demande non-conforme aux règles établies par le MIFI est jugée irrecevable.

Une lettre d'irrecevabilité est adressée à la personne étudiante et les frais déboursés sont remboursés.



[UQO.CA/123](https://www.uqo.ca/123)

## IMPORTANT | Mise à jour MIFI

Désormais les personnes étudiantes internationales disposent d'un délai maximal de **15 jours** après le paiement des frais de demande de Certificat d'acceptation du Québec ( CAQ) pour soumettre tous les documents requis via la plateforme Arrima.

**Le gouvernement établit un plafond du nombre de demandes de CAQ à traiter pour chaque ÉED.**



UQO.CA/123

## IMPORTANT | Report d'admission

Actuellement, selon les directives du MIFI, si tu dois reporter ton projet d'études d'un trimestre, ton CAQ demeure valide, et tu n'auras plus besoin de soumettre une nouvelle demande.

Toutefois, il faut vérifier avec le Bureau du Registraire (BR) s'il est possible administrativement de reporter ta demande d'admission au trimestre suivant.



## IMPORTANT | Mise à jour d'IRCC

Depuis le 8 novembre 2024, les personnes étudiantes internationales (PÉI) doivent être inscrites dans l'ÉED indiqué sur leur permis d'études.

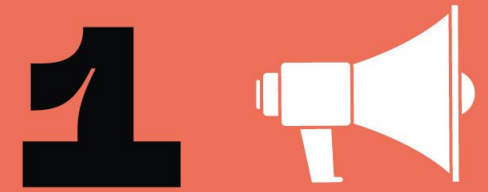
Pour changer d'ÉED, elles doivent donc soumettre une nouvelle demande de permis d'études



[UQO.CA/123](https://uqo.ca/123)

## IMPORTANT | Mise à jour d'IRCC

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2024, les PÉI doivent suivre au moins 50 % de leur programme d'études en présentiel au Canada (c'est-à-dire en classe plutôt qu'en ligne) pour être admissibles au permis de travail postdiplôme (PTPD).



[UQO.CA/123](https://uqo.ca/123)

## IMPORTANT | Mise à jour d'IRCC

Depuis le 8 novembre 2024, les PÉI peuvent travailler hors campus jusqu'à 24 heures par semaine sans permis de travail.

Elles doivent cependant s'assurer de remplir les autres conditions requises pour travailler pendant leurs études (inscription à temps complet, ...)



## IMPORTANT | Mise à jour d'IRCC

Depuis le 31 mars 2025 , il n'est plus possible de soumettre une demande de permis d'études à travers le portail IRCC.

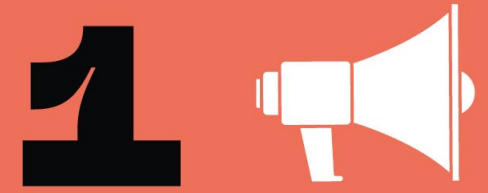
Il faut désormais utiliser le compte sécurisé CléGc d'Immigration, réfugié.es et citoyenneté Canada (IRCC).



UQO.CA/123

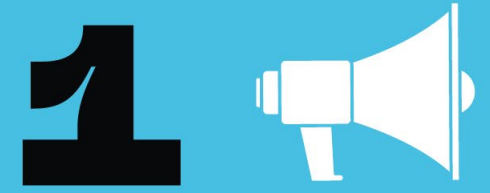
## IMPORTANT | Mise à jour d'IRCC

Constat actuel: Il arrive qu'IRCC refuse des demandes de renouvellement de permis d'études soumises avec un CAQ déjà utilisé pour une première demande de permis d'études (refusée ou acceptée).



UQO.CA/123

Adopter une approche proactive à l'égard de ton projet d'études au Canada **en établissant la chronologie des étapes du processus d'immigration que doit suivre une personne étudiante internationale.**



[UQO.CA/123](https://www.uqo.ca/123)

**SONDAGE | Une fois admises  
dans un ÉED du Québec, quelles sont  
les deux grandes étapes du processus  
d'immigration que doivent suivre les  
PÉI pour réaliser un projet d'études au  
Québec / Canada ?**

**1** 

**→ 2**

**3** 

**UQO**

**UQO.CA/123**

# PROCESSUS D'IMMIGRATION

## DEUX GRANDES ÉTAPES À SUIVRE

Pour réaliser un projet d'études au Canada, et plus précisément au Québec, les personnes étudiantes internationales doivent :

- Obtenir un **certificat d'acceptation du Québec (CAQ)** pour études
- Obtenir un **permis d'études**

NOTE | Certaines personnes étudiantes internationales n'ont pas besoin de CAQ ou de permis d'études pour venir étudier dans un ÉED du Québec. Pour en savoir plus, consultez le site du [gouvernement du Québec](#) et le site Web du [gouvernement du Canada](#)

# PROCESSUS D'IMMIGRATION

## ÉTAPE 1 : LE CAQ

Au moment de préparer ta demande, tu devrais avoir en main les documents et renseignements suivants :

- Ton **passport** (valide, idéalement, pour toute la durée de tes études)
- Ta **lettre ou décision d'admission** d'un ÉED du Québec
- Le **montant de tes frais de scolarité** (fiche de renseignements supplémentaires)
- Une **carte de crédit** valide (ex., Visa, Mastercard ou American Express)

NOTE | Tu peux facilement calculer le montant approximatif de tes frais de scolarité pour un trimestre d'études à l'UQO à l'aide de l'outil de [simulation des frais de scolarité](#). Pour en savoir plus, assiste au webinar **Finance ton projet d'études**

# PROCESSUS D'IMMIGRATION

## NOTE SUR LA DÉCISION D'ADMISSION

La décision d'admission est la lettre officielle du Bureau du registraire qui confirme votre admission à l'UQO.

- Elle contient votre code permanent, votre programme d'études, la durée de vos études, votre campus, les conditions liées à votre admission et autres informations pertinentes.
- Cette décision d'admission est accessible dans votre portail étudiant et doit toujours être accompagnée de la fiche de renseignements supplémentaires (format PDF), qui présente une estimation des frais de scolarité par trimestre.

Si votre admission est conditionnelle à certains documents, assurez-vous de les préparer et de les apporter avec vous au Canada.

# PROCESSUS D'IMMIGRATION

## ÉTAPE 1 : LE CAQ

Selon la situation, tu pourrais aussi avoir besoin des éléments suivants :

- Ton **plus récent CAQ** (avec le nom de l'ÉED et le cycle de programme)
- Les **coordonnées de la personne qui prend en charge les dépenses** liées à ton projet d'études au Québec
- Les **coordonnées de ta personne représentante autorisée**

# PROCESSUS D'IMMIGRATION

## ÉTAPE 1 : LE CAQ

Attention ! Une demande de sélection temporaire pour études n'est pas considérée complète tant qu'elle n'est pas accompagnée des éléments suivants :

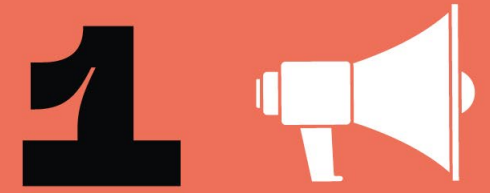
- Le **paiement des frais de 135 \$ CA** pour l'examen de la demande
- Tous les **documents exigés au soutien de la demande**

★ **ASTUCE** : Assure-toi de télécharger ton aide-mémoire personnalisé des documents exigés (disponible dans ta demande une fois les frais payés)

**IMPORTANT**

**N'attends pas !**

Fais les démarches nécessaires pour obtenir ton CAQ dès la réception de ta décision d'admission, que celle-ci soit définitive ou conditionnelle.



**UQO.CA/123**

# PROCESSUS D'IMMIGRATION

## ÉTAPE 1 : LE CAQ

Pour compléter ta demande, tu dois :

- Rassembler et vérifier tous les documents exigés au soutien de ta demande
- Créer ton profil de consultation pour accéder à ton dossier en ligne du MIFI
- Remplir et téléverser tous les documents exigés sur la plateforme Arrima

# PROCESSUS D'IMMIGRATION

## ÉTAPE 1 : LE CAQ

Les [documents exigés au soutien de ta demande](#) dépendent de ton pays d'origine ou de résidence, mais ils incluent généralement les éléments suivants :

- Une copie des **pages d'identité de ton passeport**
- Ta **lettre ou décision d'admission** d'un ÉED du Québec
- Une ou plusieurs **preuves de capacité financière**

★ **ASTUCE** : Assure-toi de transmettre des documents préparés en français ou en anglais, ou d'accompagner les documents préparés dans une autre langue d'une [traduction signée et authentifiée](#) par un traducteur professionnel

SONDAGE | Quelles preuves de  
capacité financière peux-tu  
soumettre ? Pourquoi celles-ci  
sont-elles importantes ?

**1**



**2**

**3**



**UQO**

**UQO.CA/123**

# PROCESSUS D'IMMIGRATION

## ÉTAPE 1 : LE CAQ

Tu peux soumettre une ou plusieurs des [preuves de capacité financière](#) suivantes :

- Une **preuve récente de virements de fonds**
- Une **autorisation récente de transfert de fonds de l'Office du contrôle des changes** de ton pays d'origine ou de résidence
- Une **confirmation officielle et récente que tu as reçu une bourse d'études**
- Des **relevés de salaire**
- Une ou des **lettres de banque**
- Ton **plus récent avis de cotisation à un régime d'imposition du revenu**
- Ton **relevé bancaire des trois derniers mois**
- Ton **carnet de banque à jour**

# PROCESSUS D'IMMIGRATION

## NOTES SUR LES BOURSES

Certaines bourses offertes par l'UQO permettent une exemption des droits de scolarité forfaitaires.

- La seule bourse pour laquelle il est possible de soumettre une demande est la Bourse d'exemption pour les étudiants internationaux.
- Toutefois, seuls les PÉI au doctorat peuvent en faire la demande dès leur premier trimestre (les demandes de bourses sont évaluées à la suite de l'inscription et sur analyse du dossier).

Pour connaître les critères d'admissibilité, consultez le lien suivant : [Bourses | Université du Québec en Outaouais](#)

# PROCESSUS D'IMMIGRATION

## ÉTAPE 1 : LE CAQ

Les preuves de capacité financière sont importantes, car elles permettent aux agents du MIFI d'établir si tu es en mesure de payer tous les frais associés à ta première année d'études et, vraisemblablement, à l'ensemble de ton projet d'études.

★ **ASTUCE** : Assure-toi de numériser en un seul PDF toutes tes preuves de capacité financière avant de les transmettre via la plateforme Arrima

NOTE | Pour les demandes de CAQ produites depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2026, un demandeur individuel de 18 ans et plus doit démontrer sa capacité à couvrir les [frais de subsistance établis par le MIFI](#), soit un montant 24 617CAD représentant le coût de la vie, en plus des frais de scolarité.

## IMPORTANT |

Si tu bénéficies du soutien financier d'un proche ou d'une tierce personne, il est obligatoire de soumettre le formulaire **D-09-A : Déclaration de soutien financier**, dûment rempli et signé, et d'établir le lien (de parenté ou autre) avec cette personne en plus de soumettre une ou plusieurs preuves de sa capacité financière.



**UQO.CA/123**

IMPORTANT |

N'oublie pas de signer à la main le  
formulaire

**D-10-F : Déclaration, engagements  
et autorisations** avant de le  
transmettre.



UQO.CA/123

## IMPORTANT |

La lettre d'attestation de délivrance du CAQ n'est plus envoyée par la poste !

Consulte régulièrement ton dossier en ligne du MIFI pour suivre l'avancement de ta demande.



# PROCESSUS D'IMMIGRATION

## ÉTAPE 1 : LE CAQ

Si ta demande de sélection temporaire pour études est acceptée, tu recevras dans ton dossier en ligne du MIFI la lettre d'attestation de délivrance de ton CAQ tenant lieu depuis février 2024 de lettre d'acceptation de la province du Québec (LAP).

★ **ASTUCE** : Assure-toi que tes informations personnelles dans la lettre d'attestation de délivrance de ton CAQ sont exactes et que celle-ci a la mention suivante : « Cette lettre d'attestation confirme que le demandeur a une place dans la part québécoise des demandes de permis d'études ou qu'il en est exempté. » Si tu as obtenu ton CAQ avant le 13 février 2024 et que celui-ci n'a pas cette mention, tu dois produire une [demande de lettre d'attestation actualisée](#)

NOTE | Tu n'as pas besoin de CAQ si tu es dans une des catégories exemptées de cette exigence [Autorisations requises | Gouvernement du Québec](#)

**SONDAGE | Quelle est la deuxième  
grande étape du processus  
d'immigration que doivent suivre  
les PÉI pour réaliser un projet  
d'études au Québec / Canada ?**

**1**



**2**

**3**



**UQO**

**UQO.CA/123**

# PROCESSUS D'IMMIGRATION

## ÉTAPE 2 : LE PERMIS D'ÉTUDES

Le permis d'études est une **exigence d'immigration fédérale** qui s'adresse aux ressortissants étrangers qui souhaitent séjourner au Canada pour y étudier. Il est délivré par **IRCC**.

Parmi les autres [conditions à respecter](#), les personnes détentrices d'un permis d'études doivent demeurer inscrites à un ÉED et faire des progrès continuels et soutenus afin de compléter leur programme.

# PROCESSUS D'IMMIGRATION

## ÉTAPE 2 : LE PERMIS D'ÉTUDES

Pour obtenir un permis d'études, tu dois présenter une demande de permis d'études en ligne via ton compte sécurisé d'IRCC à l'aide de la [trousse de demande](#) d'IRCC.

★ **ASTUCE** : Assure-toi d'avoir accès à une adresse courriel, à un ordinateur et à une imprimante

# PROCESSUS D'IMMIGRATION

## ÉTAPE 2 : LE PERMIS D'ÉTUDES

Au moment de préparer ta demande, tu devrais avoir en main les documents et renseignements suivants :

- Ton **passport** (valide, idéalement, pour toute la durée de tes études)
- Ta **lettre ou décision d'admission** d'un ÉED du Québec (accompagnée de ta fiche de renseignements supplémentaires)
- La **lettre d'attestation de délivrance de ton CAQ**
- Une ou plusieurs **preuves de ressources financières**
- Une **carte de crédit** valide (ex., Visa, Mastercard ou American Express)

NOTE | Pour les demandes de permis d'études produites le 1<sup>er</sup> septembre 2025 ou après cette date, un demandeur individuel doit démontrer sa capacité à couvrir les [frais de subsistance établis par IRCC](#), soit un montant de 22 895 \$ CA.

# PROCESSUS D'IMMIGRATION

## ÉTAPE 2 : LE PERMIS D'ÉTUDES

Selon la situation, tu pourrais aussi avoir besoin des éléments suivants :

- Une **lettre d'explication** (s'il y a lieu)
- Les **résultats d'un examen médical** (s'il y a lieu)
- Un **formulaire de déclaration du gardien** (s'il y a lieu)
- Un **certificat de police** (s'il y a lieu)

# PROCESSUS D'IMMIGRATION

## ÉTAPE 2 : LE PERMIS D'ÉTUDES

Attention ! Une demande de permis d'études n'est pas considérée complète tant qu'elle n'est pas accompagnée des éléments suivants :

- Tous les **formulaires dûment remplis**
- Le **paiement des frais de 150 \$ CA** pour le traitement de la demande
- Le **paiement des frais de 85 à 170 \$ CA** pour la biométrie (s'il y a lieu)
- Tous les **documents exigés à l'appui de la demande**

**IMPORTANT |**

**N'attends pas !**

**Fais les démarches nécessaires  
pour obtenir ton permis d'études  
dès la réception de la lettre  
d'attestation de délivrance de ton  
CAQ.**



**UQO.CA/123**

# PROCESSUS D'IMMIGRATION

## ÉTAPE 2 : LE PERMIS D'ÉTUDES

Pour compléter ta demande, tu dois :

- Rassembler et vérifier tous les documents exigés à l'appui de ta demande
- Créer ton compte de connexion au [portail d'IRCC](#) pour accéder à ton dossier en ligne
- Répondre à toutes les questions de sécurité
- Faire toutes les validations obligatoires par courriel
- Remplir et téléverser tous les formulaires et documents exigés
- Payer les frais requis par carte de crédit
- Signer et soumettre ta demande

# PROCESSUS D'IMMIGRATION

## ÉTAPE 2 : LE PERMIS D'ÉTUDES

Dans les 48 heures suivant la soumission de ta demande, tu recevras dans ton dossier en ligne d'IRCC le reçu de paiement des frais. Par la suite, tu devras :

- Imprimer la lettre de collecte de données biométriques
- Prendre un rendez-vous au site de collecte de données biométriques le plus près de ta ville de résidence – soit en ligne, par téléphone, par clavardage, par courriel ou en personne, selon le [centre de réception des demandes de visa](#) (CRDV)
- Avoir en main tous les documents requis par le CRDV (ou indiqués dans la lettre d'IRCC) le jour du rendez-vous
- Consulter régulièrement tes courriels pour t'assurer de recevoir un message de confirmation

# PROCESSUS D'IMMIGRATION

## ÉTAPE 2 : LE PERMIS D'ÉTUDES

Selon les circonstances, tu pourrais recevoir :

- Une **lettre de refus**
- Une **demande d'informations additionnelles** (ex., un certificat de police)
- Une **lettre de soumission aux examens médicaux**

# PROCESSUS D'IMMIGRATION

## ÉTAPE 2 : LE PERMIS D'ÉTUDES

Il se peut aussi que IRCC te demande de soumettre ton passeport pour la suite du processus.

Si c'est le cas, tu devras soumettre ton passeport à ton CRDV. La journée où tu y déposeras ton passeport, tu recevras une confirmation avec un numéro de suivi que tu pourras utiliser pour en suivre l'itinéraire et savoir quand le récupérer.

# PROCESSUS D'IMMIGRATION

## ÉTAPE 2 : LE PERMIS D'ÉTUDES

Si ta demande de permis d'études est acceptée, tu recevras dans ton dossier en ligne d'IRCC une lettre d'introduction à soumettre à l'agent des services frontaliers à ton [point d'entrée au Canada](#) afin d'obtenir ton permis d'études une fois sur place.

Selon ton pays d'origine ou de résidence, tu recevras aussi un visa de résident temporaire (VRT) ou une autorisation de voyage électronique (AVE) t'autorisant à entrer au Canada.

Si [un de ces documents](#) est requis, il te sera délivré sans que tu aies à présenter une demande distincte ni payer de frais supplémentaires à ceux de la demande de permis d'études.

**IMPORTANT |**

**Une erreur ou une omission dans un des formulaires ou documents requis peut être assimilable à une fausse déclaration et mener à une interdiction de territoire canadien pendant 5 ans.**



**UQO.CA/123**

# PROCESSUS D'IMMIGRATION

## APPROCHE PROACTIVE

Tâches à accomplir	Dates butoir
Obtenir un CAQ pour études <b>Minimum de 25 jours ouvrables</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Demande de sélection temporaire pour études en ligne</li></ul>	Date de soumission : <b>dès maintenant</b>
Obtenir un permis d'études <b>Minimum de 13 semaines</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Demande de permis d'études en ligne</li><li>• Collecte de données biométriques (s'il y a lieu)</li><li>• Examen médical (s'il y a lieu)</li><li>• Certificat de police (s'il y a lieu)</li></ul>	Date de soumission : <b>généralement après réception de la lettre d'acceptation du CAQ</b>
Te rendre et t'installer chez toi au Canada	Date de ton arrivée : <b>Cas par cas</b> Début de ton bail : <b>Cas par cas</b>
Finaliser ton inscription en personne à l'UQO	Début du trimestre : <b>Le 8 septembre 2026</b> Date limite d'inscription : <b>Le 15 septembre 2026</b> Date limite de paiement des frais de scolarité : <b>Le 28 août 2026</b>

Faire preuve d'autonomie dans tes démarches en préparant une banque de ressources fiables qui te permettront d'accéder aux informations les plus complètes et à jour concernant les formalités d'immigration



UQO.CA/123

**SONDAGE | Vrai ou faux ?**  
Pour accéder aux informations les plus à jour concernant les formalités d'immigration, tu devrais uniquement consulter des sources sûres comme le site Web du MIFI et d'IRCC.

**1** 

**→ 2**

**3** 

**UQO**

**UQO.CA/123**

SONDAGE | **Vrai** ou faux ?  
Pour accéder aux informations les plus à jour concernant les formalités d'immigration, tu devrais uniquement consulter des sources sûres comme le site Web du MIFI et d'IRCC



# BANQUE DE RESSOURCES FIABLES

## SITE WEB DU MIFI

Voici des ressources fiables pour ce qui est du CAQ :

- [Arrima – Services en ligne d'immigration et d'apprentissage du français](#)  
(gouvernement du Québec)
- [Documents à transmettre](#) (gouvernement du Québec)
- [Présenter une demande de sélection temporaire pour étudier au Québec](#)  
(gouvernement du Québec)

# BANQUE DE RESSOURCES FIABLES

## SITE WEB D'IRCC

Voici des ressources fiables pour ce qui est du permis d'études :

- [Certificats de police](#) (gouvernement du Canada)
- [Déterminez si vous devez fournir vos données biométriques](#) (gouvernement du Canada)
- [Déterminez si vous devez passer un examen médical](#) (gouvernement du Canada)
- [Étudier au Canada](#) (gouvernement du Canada)
- [Guide 5269 – Présenter une demande de permis d'études de l'extérieur du Canada](#) (gouvernement du Canada)
- [Vérifiez si vous avez besoin d'un visa pour voyager au Canada](#) (gouvernement du Canada)

# BANQUE DE RESSOURCES FIABLES

SITE WEB DE L'UQO

Voici des ressources fiables qui vous aideront dans votre processus :

- [Site officiel de l'UQO](#)
- [Information sur les bourses de l'UQO](#)
- [Information sur les assurances](#)

IMPORTANT |

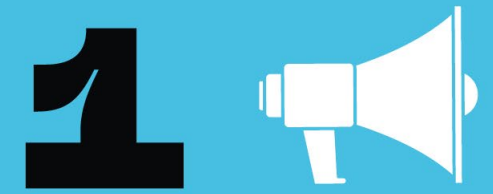
## Attention aux fraudes !

Si tu fais affaire avec un consultant en immigration canadienne, tu dois vérifier son statut dans le [registre public du Collège des consultants en immigration et en citoyenneté \(CCIC\)](#) pour te protéger des faux consultants et des fausses agences



# RÉPONDS AUX EXIGENCES D'IMMIGRATION

Programmation pré-rentree  
Webinaire du 6 mai 2026



**UQO**

**UQO.CA/123**

# RESSOURCES ADDITIONNELLES



Pour en savoir plus sur le thème d'aujourd'hui, consultez :

- [Centre d'aide](#) (gouvernement du Canada)
- [Étudier au Canada à titre d'étudiant étranger](#) (gouvernement du Canada)
- [Séjour d'études au Québec](#) (gouvernement du Québec)

Pour être au courant des éléments en lien avec l'UQO, consultez :

- [International | Université du Québec en Outaouais](#) (UQO)
- [Bourses | Université du Québec en Outaouais](#) (UQO)

**1**



**3**



**2**



**UQO**

**UQO.CA/123**

